

■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 20-2959

Date d'envoi au service éditeur : 09/01/2020

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 10, 51, 52, 77, 89
Annonce No 20-2959
Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Romilly-sur-Seine.
Correspondant : Service commande publique, 1, rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, tél. : 03-25-39-43-80, télécopieur : 03-25-39-51-50, courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr adresse internet : <http://www.ville-romilly-sur-seine.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : numéro de la consultation : 2020pa002 désherbage de la voirie.
Catégorie de services : 27.
CPV - Objet principal : 77312100.
Lieu d'exécution : .
Code NUTS : -FRF22.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Durée de l'accord-cadre : 8 mois.

Caractéristiques principales :

forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : numéro de la consultation : 2020pa002 désherbage de la voirie.
Des variantes seront-elles prises en compte: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes.
Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de la collectivité.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la réception du premier bon de commande.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Attestations de régularité fiscale de moins de 6 mois (Centre des impôts); Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité; Extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis) ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (Urssaf);
Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 40 %;
- valeur technique : méthodologies d'intervention, de préparation et de suivi des prestations : 20 %;
- valeur technique : moyens humains prévus (interlocuteur privilégié dédié au suivi du contrat) et qualification du personnel : 10 %;
- valeur technique : moyens matériel prévus et utilisés : 10 %;
- prix des prestations : 40 %;
- performances en matière de protection environnementale : 10 %;
- délai d'exécution : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 février 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020pa002 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Les candidats devront obligatoirement participer à l'une ou l'autre des visites dont les dates figurent ci-après et rempliront, signeront le registre de visite des lieux. A l'issue de celle-ci, un certificat de visite sera remis à chaque participant. Il devra obligatoirement le joindre à l'appui de son offre, faute de quoi celle-ci sera rejetée et non analysée. - une 1ère visite de site est fixée le jeudi 23 janvier 2020 à 14 heures au centre technique Municipal situé au 51 rue Milford Haven, 10100 Romilly-Sur-Seine. - Une deuxième visite de site est fixée le jeudi 30 janvier 2020 à 14 heures au centre technique Municipal situé au 51 rue Milford Haven, 10100 Romilly-Sur-Seine. Les candidats adresseront ensuite sous deux jours, leurs questions techniques par mail à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr>. A l'issue de la seconde visite, une réponse commune sera envoyée par le profil acheteur.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 janvier 2020.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.
, tél. : 03-25-39-43-80, , télécopieur : 03-25-39-51-50, , courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr, adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : COMMUNE DE ROMILLY SUR SEINE.
1, rue de la Boule d'Or B.P. 154, 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, , tél. : 03-25-39-43-80, , télécopieur : 03-25-39-51-50, , courriel : compub@mairie-romilly-sur-seine.fr, adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne Cedex, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr, télécopieur : 03-26-21-01-87 adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Mots descripteurs : Prestations de services.

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : FACTURES_PUBLIQUES

Numéro d'engagement juridique : 2020PA002

Classe de profil : Commune

Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 février 2020

Objet de l'avis : DÉSHERBAGE DE LA VOIRIE

Nom de l'organisme : MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

